

Microfinance au Sénégal : perception et facteurs d'influence sur la rentabilité des prêts accordés aux groupements de femmes

Khalifa Ababacar THIANDOUM

Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal

UFR de Sciences Economiques et de Gestion

Laboratoire SERGe

E-mail : thiand_89@yahoo.fr

Résumé :

Pour beaucoup d'acteurs, la microfinance apparaît de nos jours comme un support en soi à l'économie nationale par la création de richesse et d'emploi qu'elle favorise. Mais, cette perception n'est pas unanime car la microfinance fait aujourd'hui l'objet de nombreuses critiques inhérentes à son activité d'octroi de crédit. Certains auteurs évoquent de véritables difficultés et pressions sociales évidentes pouvant découler des prêts octroyés. Chacun y va de ses commentaires et appréciations du phénomène de la microfinance, de ses approches et de son impact. Ainsi, cette présente étude se veut de cerner la perception que les femmes, dans le contexte sénégalais, ont de la rentabilité du microcrédit sur leur AGR et sur le renforcement de leur pouvoir d'action d'une part et de voir les facteurs pouvant l'influencer d'autre part. Les résultats de notre étude montrent en général une rentabilité des prêts des IMF sur les activités et le vécu des femmes. Au-delà de l'accès que ces institutions procurent à ces groupements féminins, les crédits octroyés contribuent en majorité à leur développement sur le plan institutionnel et organisationnel. Il contribue également au renforcement de leur savoir et savoir-faire, de leur vouloir, de leur notoriété et participe entre autre à la lutte contre la discrimination des femmes, à l'amélioration de la parité entre les sexes et à la valorisation de leur rôle dans le développement des pays sous-développés. Mais, cette rentabilité des prêts dépend en grande partie de la combinaison et de l'influence d'une politique efficace du crédit offert, de son utilisation et son contrôle efficaces par les bénéficiaires, de la performance au travail des femmes et enfin de la diversification de leurs activités.

Mots-clés : Microfinance - Rentabilité des prêts - Empowerment

Microfinance au Sénégal : perception et facteurs d'influence sur la rentabilité des prêts accordés aux groupements de femmes

INTRODUCTION

Du fait de leur marginalisation dans le système bancaire classique, les couches les plus vulnérables, notamment les jeunes, les handicapés et les femmes, en particulier, avaient du mal à accéder aux sources de financement extérieures pour satisfaire leurs besoins financiers. En effet, les petites sommes demandées, l'absence de garantie à offrir, la nature souvent risquée de leurs projets, etc., n'incitaient pas les banques commerciales traditionnelles à s'intéresser à cette catégorie de clientèle. Ainsi, pour renforcer le secteur informel, augmenter l'efficacité économique et réduire l'iniquité, de nouvelles catégories d'institutions financières ont vu le jour dans le seul but de faciliter l'accès au financement de ces unités économiques. Elles sont qualifiées d'institutions de microfinance (IMF) et prônent une offre de services financiers à des personnes pauvres qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers (de Briey, 2005).

Ainsi, le succès de la Grameen Bank du Pr Mohammed YUNUS au Bangladesh et la déclaration de l'année 2005 par les Nations Unies comme année internationale du microcrédit ont contribué à rendre plus populaire encore cet outil considéré comme le moyen le plus efficace pour faciliter l'accès au financement des personnes défavorisées et pour lutter contre la pauvreté. Ils ont aussi largement orienté le financement des crédits de microfinance, dans des pays comme le Sénégal, vers les activités des femmes. La compatibilité de la nature de leurs activités avec les mécanismes de financement des IMF, leur demande de plus en plus importante, leur aptitude à réinvestir le produit du prêt, etc. sont autant d'éléments qui justifient entre autre l'orientation de ces institutions financières vers le genre féminin (Espallier et *al.*, 2011; Aggarwal et *al.*, 2015). Mais, en dépit de l'essor auquel elle fait face et de sa perception comme un outil générateur de revenu et une stratégie de développement durable pour lutter contre la pauvreté et promouvoir l'activité des femmes en particulier (Mayoux, 1998 ; Aggarwal et *al.*, 2015 ; Pitt et Khandker, 1998..), la microfinance fait aujourd'hui l'objet de nombreuses critiques inhérentes à son activité d'octroi de crédit. Ces critiques se sont accentuées suite aux échecs de plusieurs projets et des vagues de suicides

parmi la clientèle de microfinance dans le monde (en Inde, au Maroc, au Nicaragua, etc.) (Gueye, 2012). Ainsi, Labie (2004) évoque de véritables difficultés et pressions sociales évidentes pouvant découler des prêts octroyés surtout aux femmes et qui se traduisent selon Guérin et al. (2006) par de « grandes désillusions » pour ces dernières. De plus, son efficacité est de plus en plus remise en cause par le constat de moindre satisfaction des besoins financiers des femmes et par leur proportion dans la catégorisation des pauvres et des plus pauvres qui reste élevée à en croire le Rapport de la BCEAO sur la situation de la pauvreté dans les pays de l'UEMOA en 2012.

De ce qui précède, nous remarquons que chacun y va de ses commentaires et appréciations du phénomène de la microfinance, de ses approches et de son impact. Ainsi, cette situation, marquée par la diversité des opinions et des résultats des études sur la microfinance, nous amène à nous interroger réellement sur la rentabilité des prêts accordés aux femmes par les IMF dans le contexte sénégalais et sur les facteurs qui l'influencent. En effet, le Sénégal, à l'instar des pays de la sous-région, connaît depuis quelques décennies une forte croissance des pratiques de microfinance qui apparaissent de plus en plus comme principal outil utilisé par les organismes publics et privés pour asseoir leurs politiques d'émancipation des femmes et pour lutter contre la pauvreté. Nous nous posons ainsi la question centrale suivante : les prêts accordés aux femmes par les IMF sont-ils rentables en termes de renforcement de leurs activités génératrices de revenu (AGR) et de leur pouvoir d'agir?

De là, découlent des questions spécifiques qui se présentent comme suit : Quelle est la perception des femmes de la rentabilité des prêts ? Quels sont les facteurs qui influent sur la réussite (ou le cas contraire sur l'échec) des projets des femmes (notamment les groupements de femmes) menés avec le microcrédit au Sénégal ?

Ainsi, la présente étude manifeste sa volonté de ne pas tomber dans le piège des affirmations pour ou contre le secteur et se propose d'étudier au plus près et avec précision, le système de microcrédit et la rentabilité des prêts dont bénéficient les femmes au Sénégal de la part des IMF dans l'exécution de leurs AGR. En essayant ainsi de mieux comprendre la perception des femmes sur les prêts qui leur sont accordés par les IMF pour le financement de leurs AGR, l'étude tend à répondre à un certain nombre d'attentes et présente ainsi un double intérêt. En effet, sur le plan managérial, elle essaie d'une part, de répondre aux attentes des femmes constituées en groupement et ayant comme objectif de promouvoir l'émancipation des femmes (les GIE ou GPF) en les aidant à prendre conscience des facteurs déterminants de la rentabilité des prêts afin de les permettre d'harmoniser leurs activités. D'autre part, de

répondre aux attentes de l'organisation (l'IMF) qui a besoin de mieux connaître les enjeux de la microfinance pour se pérenniser et fidéliser sa clientèle dans un contexte de concurrence accrue du secteur mais également pour mieux atteindre sa mission sociale. Sur le plan scientifique, elle se veut de contribuer à renforcer la littérature sur la thématique en abordant plus particulièrement les aspects stratégiques de la microfinance sur les AGR des femmes dans un contexte sénégalais. Ainsi, pour atteindre notre objectif, il sera d'abord question de définir les contours théoriques de cette étude. Ensuite, nous allons parcourir la littérature pour en savoir d'avantage sur le débat qui existe autour de la microfinance et de dégager des propositions de recherche. Et enfin, nous présenteront respectivement la méthodologie de recherche et les résultats obtenus afin de déceler la perception des femmes sur la rentabilité des prêts octroyés par les IMF dans le contexte sénégalais et de montrer les facteurs influençant cette rentabilité.

1. CADRE CONCEPTUEL ET PROPOSITIONS DE RECHERCHE

1.1. CONCEPT DE MICROFINANCE

« La microfinance fait référence à l'offre de services financiers aux populations pauvres et à faibles revenus, qui ont peu ou n'ont pas accès aux services financiers bancaires, dans le but de satisfaire les besoins de leur ménage ou de leurs activités économiques et professionnelles »¹. Elle renvoie donc à un ensemble de dispositifs permettant d'offrir des petits crédits (microcrédits) à des familles pauvres pour les aider à conduire des activités productrices de revenus leur permettant ainsi de développer leurs petites entreprises (Kablan 2012). Ceci justifie l'approche de PLANet Finance qui estime que les opérations visant à rendre le crédit plus accessible aux populations à faible revenu en leur octroyant de petits prêts, à court terme et à un taux de remboursement très bas, est un atout afin de leur permettre de trouver un capital minimum pour lancer leurs activités.

Il convient, en effet, de rappeler qu'il existait déjà au Sénégal, et en Afrique en général, des techniques d'octroi de crédit mises en place pour répondre aux besoins financiers des pauvres. Le manque d'accès aux services formels ou l'exclusion d'une partie de la population auxdits services a favorisé le développement d'une large variété d'arrangements financiers informels à travers ce que l'on appelle la « tontine ». Elle est organisée dans le cadre de relations familiales, confessionnelles, politiques, sociales ou amicales (Soulama, 2005). Donc, elle se

¹ Source : *Portail de la Microfinance Sénégal*

compose d'un groupe de membre d'une communauté qui se réunit régulièrement pour mettre en commun leur économie. Cet argent est ensuite prêté à un membre du groupe qui le rembourse, date à laquelle il est prêté à un autre membre du groupe et ainsi de suite jusqu'à ce que chaque membre du groupe bénéficie à tour de rôle et rembourse le prêt.

Ainsi, la microfinance n'est que le développement et le raffinement de ce type de financement. Cependant, elle intègre, tout au début, un certain nombre d'innovations à savoir la substitution de garantie sociale pour les suretés réelles (intérieurisation de l'information de crédits possédés par les emprunteurs) afin de diversifier les risques de projet, le remboursement fréquent (pour réduire les risques de crédit) ainsi qu'une focalisation sur les prêts de groupe (pour réduire les problèmes de sélection adverse) (Aggarwal-et-al, 2015)

Il s'avère finalement que deux (2) critères permettent de déterminer la microfinance : la population bénéficiaire relativement pauvre ou au moins exclue du système bancaire classique et les opérations d'épargne et crédits de faibles montants (Ikièmi, 2008). Cette clientèle est souvent composée, dans la zone rurale, de petits paysans ou de personnes possédant de petites activités de transformation alimentaire ou un petit commerce et, dans la zone urbaine, de petits commerçants, des prestataires de service, des artisans, des vendeurs, etc.²

1.2. CONCEPT DE PROFITABILITE

La profitabilité est souvent définie comme l'aptitude d'une action ou d'une activité économique à générer un profit³. Ce dernier étant le gain réalisé sur une opération ou dans l'exercice d'une activité. Mais, l'examen des principaux apports de la littérature théorique nous permet de mieux appréhender la notion de profitabilité. Même si sa définition formelle n'a été proposée qu'à la fin des années 1960 par James TOBIN, puis par Edmond MALINVAUD dans ses essais sur la théorie du chômage (1983), le concept de profitabilité remonte à la Théorie Générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie de John Maynard KEYNES (1936). Ainsi, la profitabilité peut, dans une certaine mesure, représenter le rendement économique tiré de l'emprunt des capitaux (financiers) dans un but productif⁴. Autrement dit, elle se présente comme une mesure de la rentabilité de l'investissement productif, nette du coût de l'argent, évaluant ainsi la différence entre le coût des capitaux empruntés et le rapport des capitaux investis dans une activité productive. De ce fait, analyser

² Source : *Portail de la Microfinance Sénégal*

³ Le Lexique en Finance (Trader-Finance)

⁴ Source : L'économie de A à Z, Le dictionnaire d'Alternatives Economique en Ligne

la profitabilité consisterait à cerner la capacité d'une entreprise à dégager un résultat (EBE⁵, résultat d'exploitation ou résultat courant avant impôt) ou une ressource (CAF⁶) par son activité. Ainsi, le calcul économique dans l'entreprise, comme la théorie économique, souligne son rôle indispensable dans la décision d'investissement.⁷

En effet, les définitions énumérées ci-haut nous permettent d'avoir une compréhension plus large du concept de profitabilité pris isolément. Mais, pour appréhender la notion de profitabilité du microcrédit en se plaçant du point de vue de la clientèle, il nous paraît nécessaire de parcourir la littérature sur la microfinance tout en prenant aussi en compte les résultats de notre étude pour en déceler la perception sur ce concept. Ce qui nous permet de le définir en adéquation avec notre contexte.

Dans cette étude, notre conception de la profitabilité des prêts s'oriente vers la perception de satisfaction ou de renforcement du pouvoir que les femmes pourraient tirer de ces prêts. Autrement dit, elle est liée à l'aptitude des prêts à procurer à la clientèle une satisfaction ou à renforcer leur pouvoir d'action en termes d'accroissement de leurs AGR et de leurs revenus, d'amélioration des conditions de vie de leurs familles mais également d'accroissement de leur capacité d'agir au sein de la société. Cette perception est envisagée en termes de hausse de la capacité d'agir individuellement et collectivement sur la pauvreté (renforcement du pouvoir économique) et corrélativement sur les autres ressources (implication dans la prise de décisions dans l'espace familial et dans les instances de prise de décisions publiques et politiques). Ce qui s'apparente nettement à la notion d'empowerment *qui* est aujourd'hui au cœur de la rhétorique sur la "participation des pauvres" au développement » (Calves, 2009 :736). Ainsi, selon Gibson (1999, cité dans Doumont, Aujoulat et Deccache, 2002), « ...l'empowerment est un processus social de reconnaissance, de promotion et d'augmentation des capacités des personnes à rencontrer leurs propres besoins, résoudre leurs propres problèmes et pouvoir mobiliser les ressources nécessaires de manière à avoir l'impression de contrôler leur propre vie ... ». Ce concept est décomposé et analysé en termes de⁸ : avoir (pouvoir de), savoir et savoir-faire (pouvoir de), pouvoir (pouvoir intérieur) et vouloir (pouvoir intérieur et pouvoir avec).

La décomposition du concept d'empowerment dans ces quatre éléments s'est avérée intéressante, selon le groupe de travail « Genre et Indicateurs » de la Commission Femmes et

⁵ Excédent Brut d'Exploitation (EBE)

⁶ Capacité d'Auto-Financement (CAF)

⁷ Rapport d'information n° 35 (2002-2003) de M. Joseph KERGUERIS

⁸ Recherche réalisée par le groupe de travail : « Genre et Indicateurs » de la Commission Femmes et Développement

Développement, quand il s'agit de réfléchir et de se prononcer sur des résultats des programmes de développement comme ceux de la microfinance.

Ainsi nous allons nous référer à ces quatre termes énumérés ci-haut (Avoir, Savoir-faire, Pouvoir, Vouloir) pour analyser la rentabilité des prêts accordés aux femmes dans le cadre des financements de leurs AGR.

1.3. PORTEE ET EFFICACITE DES FINANCEMENTS DES MICROENTREPRISES PAR LES IMF DANS LES PAYS SOUS-DEVELOPPES

La microfinance est apparue comme une solution aux réticences des banques classiques face aux besoins financiers des plus pauvres ou des petites entreprises. Elle a connu un développement fulgurant ces dernières décennies surtout dans les pays en développement. Dans la zone UEMOA, par exemple, ces institutions, créées dans les années 1960, visaient à pallier l'incapacité des banques de développement à assurer le financement de l'agriculture, des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat (Kablan, 2012). Elles se sont imposées comme des acteurs complémentaires aux banques classiques. D'où leur importance dans le système financier des zones en développement.

Plusieurs auteurs, pour ne citer que Kablan (2012) et Lafourcade et *al.* (2005), ont mis en exergue l'efficacité des IMF dans le processus de développement financier ainsi que leur portée sur le niveau socio-économique de leur clientèle ; autrement dit sur leur capacité à lutter contre la pauvreté à travers la promotion des activités génératrices de revenus. Kablan (2012) évalue l'efficacité des IMF dans la zone UEMOA suite aux réformes visant à réglementer le secteur et à améliorer l'activité de ces institutions sur la population cible. Il montre une efficacité moyenne très faible de 50% en rendement d'échelle constant et de 63% en rendement d'échelle croissant. Malgré la baisse de l'efficacité sur la décennie 2000-2010 pour l'ensemble de la zone, liée aux difficultés rencontrées par le secteur de la microfinance qui ont conduit à la fermeture de nombreuses institutions ou à une détérioration des indicateurs d'*outreach* dans les pays tels que la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Bénin, dans d'autres pays par contre comme le Niger, le Togo, le Burkina Faso et le Mali, l'auteur note une efficacité quasi-stable ou croissante. Dans ce sens, Lafourcade et *al.* (2005) montrent que les IMF africaines semblent répondre aux vastes besoins financiers de leurs clients avec 70% des IMF (sur les 163 IMF composant l'échantillon⁹) qui offrent l'épargne comme service

⁹ Il s'agit des IMF ayant fournies des informations au Microfinance Information eXchange (MIX) pour l'Etude sur la portée et les performances financières des IMF en Afrique

financier de base et l'utilisent comme source important de fonds pour les prêts. Elles se trouvent parmi les IMF les plus productives au monde de par le nombre d'emprunts et d'épargnants par effectif du personnel mais également de par le niveau élevé de la qualité de portefeuille comparé aux autres régions du monde.

A l'instar de ces auteurs énumérés ci-dessus, d'autres estiment que les IMF constituent, de nos jours, des acteurs essentiels du secteur financier qui sont bien positionnés pour croître et atteindre les millions de clients potentiels qui n'ont toujours pas accès aux services financiers formels (Gueye, 2012 ; RECOFEM, 2011...). Ainsi, en leur permettant d'accéder aux microcrédits, la microfinance se présente comme une opportunité aux plus pauvres, les femmes en particulier, de s'insérer dans les chaînes de redistribution. Ceux-ci dans le but d'améliorer leur condition de vie mais également de développer leurs activités lucratives par la promotion des activités qui favorisent par exemple la nutrition, la pêche, l'agriculture, l'arboriculture, la reproduction du bétail, le forage des puits, etc.

1.4. FINANCEMENT DES FEMMES ET PROFITABILITE DES PRETS:

Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), les femmes qui travaillent dans le monde entier contribuent à la croissance économique et à la pérennité des moyens de subsistance de leur famille. Et la microfinance aide à donner aux femmes des foyers pauvres les moyens d'apporter cette contribution par le financement qu'elle leur accorde. Ce qui fait dire au Directeur Général de l'OIT Juan Somavia¹⁰ que : « Le microcrédit joue un rôle capital en matière d'autonomisation des femmes. Il aide à susciter un regain de respect pour les femmes et à renforcer leur indépendance et leur participation dans le cadre de la communauté et du foyer »¹¹. Ainsi, le principe qui est généralement accepté est que l'accès au financement des femmes pauvres conduit à l'amélioration de leur ménage et de leur famille (Goetz et Gupta, 1996, cité par Aggarwal et *al*, 2015). Pour Pitt et Khandker (1998), l'ancienneté dans l'accès aux services de microfinance se traduit par un impact plus favorable en termes d'amélioration des conditions de vie des femmes et de leur famille. Selon ces auteurs, la microfinance apparaît comme un outil d'amélioration du bien-être et de réduction de la pauvreté et des inégalités dans le genre de par sa contribution éventuelle au renforcement des capacités des femmes ou des pauvres sur le plan individuel et collectif. Cette efficacité du financement des femmes a été aussi développée par Mayoux (1998) qui identifie trois

¹⁰ 9^e Président de l'OIT de mars 1999 à septembre 2012

¹¹ Rapport sur l'état de la campagne 2007 du sommet sur le microcrédit

références résultant de la pratique de la microfinance : en plus de la viabilité financière de l'IMF (financial self-sustainability), et de la réduction de la pauvreté (poverty alleviation) le troisième élément dont l'auteur fait référence est l'empowerment (renforcement du pouvoir d'action) des femmes (féministe empowerment). Par ailleurs, il en ressort que cet effet positif de la microfinance sur les bénéficiaires dépendrait en grande partie de la nature (type d'institutions), des objectifs et du mode de gouvernance des institutions de microfinance (Labie, 2004), mais également de l'utilisation des crédits attribués et du profil socio-économique préalable (Koloma 2010).

Mais, même s'il paraît que l'offre de la microfinance est probablement plus dirigée vers les femmes pour les raisons décrites plus haut, d'autres auteurs ont indirectement suggéré que la demande pour la microfinance est aussi probablement plus élevée et son effet souvent négatif pour les femmes. Ainsi, Guérin *et al.* (2006) et Morduch (1998) ont tenté de nuancer les effets positifs des activités de microfinance sur l'amélioration des conditions de vie des femmes et de leurs activités en montrant l'effet inverse sur des femmes bénéficiaires de prêts qui ont connu de « grandes désillusions » en s'endettant et en s'appauvrissant d'avantage. Quant à Karlan et Zinman (2011), ils remettent en cause l'hypothèse de réduction de la pauvreté par les micro-activités qui est pourtant mis en avant par les politiques de soutien à la microfinance. En effet, le volume de crédit assez faible qu'elles perçoivent, et qui est souvent lié à la nature et à la taille de leurs activités, ne constitue pas un moyen devant leur permettre de générer des bénéfices suffisants pour franchir durablement le seuil de la pauvreté (Vincent, 2000). Ce que Labie (2004) confirme en montrant que l'accès au crédit peut se traduire pour les femmes bénéficiaires par de véritables difficultés et de pressions sociales évidentes.

En somme, la littérature sur la microfinance, énumérée ci-haut, nous permet d'avoir une idée plus claire de la rentabilité des prêts sur la clientèle. En effet, il ressort de l'analyse sur les différentes études des défenseurs de la microfinance que lorsque les femmes accèdent aux prêts, leur revenu courant augmente et il suffirait d'une utilisation efficiente du crédit dans une AGR pour que la hausse du revenu puisse être confortée par des gains supplémentaires provenant de l'activité. Mais, cette amélioration du pouvoir d'action (*empowerment*) qui en résulterait, pourrait aller au-delà de la simple hausse de l'accès des femmes plus démunies et autres groupes exclus à des biens de valeur, et aboutir à promouvoir leur capacité à définir leurs propres priorités et à faire leurs propres choix pour une vie de qualité et d'égalité de genre au sein de la société. Ainsi, nous pouvons émettre la première proposition

suivante (P1) : les prêts accordés aux femmes contribuent au renforcement de leur capacité d'agir individuellement et collectivement.

1.5 FACTEURS INFLUENÇANT LA PROFITABILITE DES PRETS

A partir des analyses empiriques énumérées ci-haut, nous pouvons déceler deux principaux facteurs pouvant influencer sur la profitabilité des prêts accordés par les IMF : l'un est lié à l'institution elle-même et l'autre propre à la clientèle. En d'autres termes, il s'agit d'une part de la structure et du mécanisme de crédit, c'est-à-dire de la politique mise en place par l'institution là où Sangaré (2013) parle de qualité des services et d'autre part du profil socio-économique préalable des bénéficiaires tels que proposés par Koloma (2010). Ces éléments apparaissent comme des facteurs pouvant rendre compte de la possibilité d'effet de seuil entre l'accès au service de microfinance et le bien-être des bénéficiaires. Par ailleurs, la performance au travail des femmes apparaît aussi comme un élément indispensable pour toute entreprise car elle est porteuse d'atout pour son fonctionnement et constitue un facteur crucial pour l'atteinte des objectifs organisationnels.

1.5.1. La structure et le mécanisme de crédit (politique du crédit)

Selon Koloma (2010), la structure et le mécanisme de crédit de l'IMF implique la mise en place d'une véritable politique de crédit. Cette dernière, si elle est efficiente, devrait permettre à l'IMF de promouvoir une capacité de réponse efficace aux besoins de sa clientèle et à moindre coût mais aussi de mettre en place un accompagnement perspicace tout au long du processus d'octroi de crédit qui profiteraient aux clients. Ainsi, le but et le niveau du crédit offert, le taux d'intérêt et les modalités de remboursement ainsi que le suivi et le contrôle des bénéficiaires traduisent leur prise en compte comme facteurs pouvant influencer la profitabilité des prêts. Ces éléments ainsi énumérés montrent tout crédit accordé à la qualité des services financiers offerts aux clients qui est d'ailleurs reconnue comme une partie intégrante de la stratégie de l'organisation comme le démontre l'importance qu'on y accorde dans la gestion des entreprises (Sangaré, 2013). Il en ressort que l'analyse et la qualité des processus de conception, de mise en œuvre et de d'utilisation des services constituent une étape cruciale à la compréhension et à la réalisation des impacts potentiels de la microfinance sur la population ciblée.

Si l'on se réfère à la norme ISO 9000:2000 la qualité peut se définir comme l' « aptitude d'une ensemble de caractéristiques intrinsèques à satisfaire des exigences ». En effet, cette

question de la qualité des services est largement développée à propos des services bancaires et commence à gagner du terrain dans la sphère de la microfinance (Sangaré, 2013). L'auteur définit ainsi la qualité des services de microfinance comme l'adéquation entre offre diversifiée, à un coût supportable, et les besoins de promotion, de protection et d'investissement de la clientèle ciblée. Ce concept est, en termes pragmatique, l'adéquation entre l'offre et les besoins des utilisateurs. En réalité, il est généralement admis que, tout comme pour les banques classiques que pour les IMF, des services financiers inadaptés avec des caractéristiques tels que des taux d'intérêts élevés, des montants du crédit trop bas et des échéances de remboursement trop court, peuvent engendrer des difficultés supplémentaires comme le surendettement (Schicks, 2011) et même l'exclusion financiers. Ainsi, à partir des éléments énumérés ci-dessus la proposition suivante est avancée (P2) : une politique efficace du crédit par les IMF ou une qualité de leurs services offerts contribue à la profitabilité des prêts accordés aux femmes.

1.5.2 Le profil socio-économique et la performance au travail des bénéficiaires

Dans ce cas de figure, ce sont les aspects tels que l'utilisation et le contrôle du crédit par les bénéficiaires, les contraintes socio-économiques, la taille du marché et les caractéristiques des activités qui sont présentés comme les éléments majeurs du profil socio-économique (Koloma 2009). Ces aspects peuvent avoir un impact sur la profitabilité des prêts qui dépend, à priori, de l'utilisation qui en est faite mais également de son contrôle. En effet, selon l'auteur les bénéficiaires des services de microfinance sont le plus souvent démunies financièrement. De ce fait, si une partie du prêt est ponctionnée pour satisfaire les besoins familiaux et que des bénéfices supplémentaires n'apparaissent pas par l'intermédiaire d'autres sources, alors on tend vers une détérioration des revenus disponibles.

Toujours dans cette optique, l'environnement socio-économique pourrait apparaître aussi comme un facteur impactant l'activité des femmes et le bien être des bénéficiaires. Ces dernières se heurtent souvent à des obstacles liés à une faiblesse de leurs revenus, une absence d'infrastructures socio-économiques, le manque d'expérience en matière de gestion de certaines activités, l'apparition brutale de phénomènes naturels... Ainsi, la modicité du pouvoir d'achat des femmes bénéficiaires qui en découle, amplifiée par une taille limitée du marché local et des activités économiques le plus souvent saisonnières, conduisent à une faible demande des produits et services qui peut impacter négativement sur la profitabilité des

prêts. Ainsi, on peut poser la proposition suivante selon laquelle (P3) : un profil socio-économique préalable des bénéficiaires contribue à la profitabilité des prêts.

Par ailleurs, plusieurs chercheurs (Campbell, Motowildo, Borman...) ont mis en exergue le rôle indispensable de la performance individuelle au travail et se sont interrogés de façon considérable sur les déterminants individuels de la performance. Autrement dit, sur les facteurs humains qui expliquent la performance (motivation, satisfaction, implication...). En effet, elle peut se présenter comme un élément indispensable pour toute organisation (les groupements de femmes y compris) car elle est porteuse d'atout pour son fonctionnement. Ainsi, Campbell (1990 traduction Charbonnier, Silva et Roussel, 2007) définit la performance individuelle au travail comme un ensemble de comportements ou d'actions qui sont pertinents pour les objectifs d'une organisation et pouvant être mesuré en termes de niveau de compétence et de contribution aux objectifs. Motowildo (2003) aborde sur cette même lancée et la définit comme la valeur totale attendue par l'organisation des épisodes de comportement discrets qu'exerce un individu pendant une période de temps donnée.

Ces définitions montrent qu'elle constitue un ensemble de comportements que l'entreprise attend de ses employés, qu'elle valorise et qui peuvent influencer positivement la réalisation des objectifs organisationnels (productivité, créativité, profitabilité, croissance, qualité...). Borman et Motowildo (1993, 1997 cité par Charbonnier 2007) distinguent la performance dans la tâche et la performance contextuelle. Le premier concerne l'exécution des tâches et des activités qui contribuent directement et indirectement au cœur des activités de l'organisation et à l'accomplissement des objectifs organisationnels. Et le second correspond à l'ensemble des comportements qui contribuent à l'efficacité organisationnelle par leurs effets sur le contexte psychologique, social et organisationnel du travail. Les auteurs distinguent en réalité cinq dimensions du concept :

- Persister avec enthousiasme et déployer des efforts pour accomplir ses tâches avec succès ;
- S'engager volontairement dans des tâches et activités qui ne font pas formellement parties de son travail ;
- Aider et coopérer avec les autres ;
- Suivre les règles et les procédures organisationnelles ;
- Approuver, défendre et soutenir sincèrement les objectifs organisationnels.

Ainsi, nous considérons dans notre étude que la performance contextuelle au travail peut s'avérer indispensable, comme pour toute organisation, à l'atteinte des objectifs des groupements de femmes et à la profitabilité des prêts. Il en découle cette proposition (P4) suivante : une performance au travail des bénéficiaires contribue à la profitabilité des prêts

2. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

2.1. CHOIX DE LA METHODE

La perspective méthodologique de notre étude, consistant principalement à cerner la perception que les femmes ont du microcrédit sur leur AGR et sur le renforcement de leur pouvoir d'action d'une part et de voir les facteurs pouvant l'influencer d'autre part, nous amène à adopter une démarche qualitative. En effet, le choix de la méthode qualitative dans notre étude n'est pas anodin. Il tient de la nature assez complexe du terrain. Il ne s'agit nullement d'une étude d'impact où il serait question de quantifier des données en respectant un certain nombre de processus (Situation de départ, Input programmes, Résultat et enfin Impact) mais plutôt d'étudier et d'analyser en profondeur l'influence des pratiques de microfinance sur le renforcement du pouvoir d'agir des femmes et de déceler les facteurs qui y sont liés en se basant sur des traces matérielles tels que les mots, les locutions, les textes... . Ainsi, pour apporter des réponses à la problématique de notre étude, nous nous sommes inscrits dans une approche hypothético-déductive. En effet, c'est une démarche où la vérité émane de constructions logiques et de schémas conceptuels. Ainsi, notre étude part de la littérature avec une série orientée de concepts, de relations ou de construits qui est ensuite confrontée à la réalité du terrain. Par la suite des données condensées dans des modes de présentation systématiques sont utilisées pour faciliter l'élaboration des conclusions. Il convient de rappeler encore une fois que notre étude ne vise pas à tester quantitativement les données mais elle se base sur les discours des femmes qui sont traités de manière qualitative.

2.2. ECHANTILLONNAGE, METHODE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DONNEES

L'enquête a été effectuée dans la région de Saint-Louis. Ce choix s'explique, d'une part, par le fait que la région regorge un nombre important d'organisations de microfinance et de groupements féminins. Ainsi, notre principale cible concerne les groupements de femmes développant des activités génératrices de revenus et ayant bénéficié des prêts de la part des

IMF. L'échantillon est composé de 14 groupements de femmes composés au minimum de 5 membres et au maximum de plus de 700 membres. Dès lors, nous nous sommes plafonnés à ces 14 groupements car le nombre d'entretiens menés s'est révélé suffisant à un certain moment pour disposer d'informations nécessaires pouvant apporter des réponses à la problématique posée.

Ainsi, nous avons jugé plus pertinents d'aborder notre recherche sous forme d'entretien semi-directif car il « permet de capturer les perspectives individuelles d'un phénomène donné, elle donne un accès efficace à l'expérience des individus et génère des informations riches en détail et description » (Kvale 1996, cité par Savoie-Zajc, 1998 : 281). En effet, les entretiens ont été effectués avec des responsables de ces groupements (en général la présidente ou à défaut la secrétaire générale). Ils ont duré en moyenne 35 minutes et ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone. La plupart des entretiens se sont déroulés à domicile ou au lieu de travail en fonction des disponibilités des répondants, parfois dans un cadre convivial.

Afin de pouvoir analyser les données émanant du terrain, l'intégralité des entretiens a été retranscrite fidèlement et présentée sous la forme de récit. Cette première phase nous a permis de procéder par la suite au traitement proprement dit. Ce dernier a été effectué selon une approche s'inspirant en grande partie de celle de Huberman et Miles (2003). Dans le cadre de cette étude, nous optons pour l'analyse de contenu car elle constitue la plus connue et la plus répandue pour étudier les interviews ou les observations qualitatives Krippendorff (2003, cité par Andreani et Conchon 2005).

3. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Les enquêtes réalisées ont permis d'avoir un aperçu sur la profitabilité des prêts octroyés aux femmes et sur les facteurs influençant ces mêmes prêts.

3.1. PROFITABILITE DES PRETS

3.1.1. Développement organisationnel

Il ressort des résultats de notre enquête que les prêts accordés aux femmes servent généralement à financer leurs activités génératrices de revenus. Et elles déclarent en majorité que ces crédits reçus leurs ont permis d'entreprendre et de développer des activités contribuant au renforcement sur le plan institutionnel et organisationnel de leurs groupements. « Nous [...] avons bénéficié chacune de la somme de 50.000f soit 500.000f pour tout le groupement [...] Par la suite la somme octroyée avait atteint 150.000f pour chaque membre.

Ces prêts étaient adaptés à nos besoins financiers car on s'activait dans la vente de légumes. On a pu développer avec satisfaction nos activités. [...] Aujourd'hui, on développe d'autres activités telles que la transformation des produits céréaliers. » Entretien n°9 (Commerçante)
« On avait, comme premier prêt, reçu la somme de 450.000f qui nous avait permis d'augmenter le capital et de développer nos activités » Entretien n°8 (Formatrice en agro-alimentaire)

Il apparaît nettement qu'à travers ces prêts, elles ont pu accéder au fonds de démarrage ou de roulement leur permettant d'acquérir les matières premières nécessaires au fonctionnement de leurs entreprises. Et généralement, les profits dégagés, en plus de favoriser le développement des AGR, influent sur le niveau de vie des femmes membres que ce soit sur le plan individuel que collectif.

3.1.2. Renforcement du pouvoir d'agir

▪ Renforcement du pouvoir économique (avoir)

Pour la majorité des femmes, les profits qui dégagent de leurs activités les ont permis de satisfaire les besoins de premières nécessités de leur ménage (logement, alimentation, éducation, santé...) et de leur communauté. Par ailleurs, sur le plan collectif, les prêts ont favorisé le renforcement de la situation des groupements par rapport aux ressources économiques (potentiel humain, financement, accès et contrôle des ressources...).

« Les prêts qui nous sont octroyés sont profitables car nous parvenons à développer nos activités, à générer du profit pour pouvoir, par la suite, rembourser la mutuelle de crédit et à épargner un peu d'argent. Ce qui contribue au renforcement du pouvoir économique de toutes les femmes membres » Entretien n°6 (Commerçante)

De plus, nous remarquons qu'avec le développement de leurs activités et des profits dégagés, la plupart de ces groupements de femmes ont pu développer, outre leur avoir, leur savoir-faire, leur vouloir et leur pouvoir au niveau individuel comme collectif.

▪ Renforcement du savoir-faire et du vouloir

Il ressort des résultats de notre étude que les femmes, sur le plan individuel, ont pu développer leurs connaissances ou compétences pratiques et intellectuelles (savoir-faire) ainsi que leur pouvoir interne, psychologique ou encore spirituel entre autre les valeurs, la confiance en soi, l'image de soi (vouloir). Et au niveau collectif, les capacités d'apprentissage, de créativité, d'imagination de ces femmes et leur appartenance au groupe se trouvent renforcer.

« Au paravent, j'étais là au foyer sans activités et sans expérience mais avec le développement de nos activités, je voyage beaucoup découvrant de nouvelles contrées et renforçant mes connaissances dans ce domaine. En tant que femmes, on connaît désormais mieux notre rôle à jouer. » Entretien n°6 (Commerçante)

▪ **Renforcement du pouvoir**

Par ailleurs, les femmes avouent, en majorité, avoir désormais la possibilité de prendre eux-mêmes des décisions, d'assumer leur responsabilité, d'être libre dans leurs actes et d'utiliser leurs ressources sans difficulté (pouvoir) renforçant ainsi leur notoriété et leur influence auprès des institutions (Etats, Institutions financières, Institutions d'éducation, Institutions religieuses, ONG, etc.). Ce qui fait qu'elles sont souvent sollicitées pour tous les aspects liés aux développements de leurs localités.

« En plus, notre participation au développement de notre localité est plus manifeste à travers l'aide apportée à l'école française et coranique, aux personnes démunies, à la mosquée... . Ce qui ne fait que fortifier notre pouvoir d'influence et nos valeurs en tant que femme au sein de notre localité. » Entretien n°9 (Commerçante)

Cependant, il est important de souligner que ces observations ne font pas l'unanimité. En effet, il apparaît que certaines femmes n'ont pas pu bénéficier de ces résultats positifs avec ces prêts. Au contraire, elles déclarent avoir connues de grandes désillusions. Ce qui justifie toute leur désapprobation pour ce qui est de la profitabilité des prêts.

« A vrai dire les prêts reçus de l'ACEP n'ont pas été profitables individuellement et pour tout le groupement. Nous avons subi que des désillusions. Le seul avantage, c'est qu'on a eu une expérience dans ce domaine et je pense qu'on ne pourra plus nous bernier. [...] j'avoue que les prêts accordés ne procurent pas des résultats positifs, surtout s'il s'agit de ceux des mutuelles de crédit. Au contraire, ils nous appauvrissent nous les femmes. En effet, nous voulons travailler mais le capital reçu des IMF était très insuffisant pour développer des activités et en tirer profit [...] le taux d'intérêt apparaissait très élevé [...] En plus, le remboursement n'était pas adapté à l'augmentation du revenu et sa durée était petite (au maximum 12 mois)»
Entretien n°1 (Femme d'affaire-Opératrice économique)

En somme, nous remarquons, à travers les résultats issus des 14 entretiens effectués auprès de ces femmes, que les crédits octroyés constituent en général un appui considérable à l'accès aux ressources de base permettant à celles-ci de développer leurs activités et de générer des revenus. Ce qui leur a également permis de renforcer leur savoir-faire, leur valeur, leur capacité d'influence et de gagner en notoriété améliorant leur contribution de manière durable

au développement de leur localité. En effet, tous ces éléments énumérés montrent le rôle capital de la microfinance dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin et rejoignent l'opinion des défenseurs de la microfinance (Mayoux, 1998 ; Goetz et Gupta, 1996, cité par Aggarwal et *al*, 2015 ; Khandker, 1998...). Ce qui conforte notre première proposition qui stipulait que les prêts accordés aux femmes contribuent au renforcement de leur capacité d'agir individuellement et collectivement.

Cependant, à en croire la présidente du GIE BOKK DIOM « [...] la rentabilité des prêts dépend d'un côté des personnes qui en bénéficient. En effet, si le prêt est utilisé dans des activités autres que celles génératrices de revenus, ils ne feront que plonger la personne concernée dans la désillusion. Et les IMF, de leur côté, devraient accompagner davantage les femmes, les former dans la gestion pour une utilisation plus efficace du crédit et pour une collaboration gagnant-gagnant. » Entretien n°7 (Formatrice en agro-alimentaire)

Ainsi, cette remarque est d'une importance capitale car elle montre que la rentabilité des prêts dépend de la combinaison et de l'influence de plusieurs facteurs clés : d'une part de la structure et du mécanisme de crédit des IMF, entre autre la politique mise en place par celles-ci et d'autre part de l'utilisation des crédits par les femmes et de leur performance au travail.

3.2. FACTEURS D'INFLUENCE SUR LA PROFITABILITE DES PRETS

3.2.1. Politique du crédit

Il ressort des entretiens que les politiques mises en place par les IMF avant et après l'octroi de crédit, s'ils sont efficaces, peuvent influencer positivement sur leur rentabilité

- **Le montant du crédit face au besoin**

Les résultats de cette étude montrent que le montant du crédit accordé a une influence positive sur le démarrage des activités et sur la génération de revenus si l'on s'en tient aux propos des femmes. « Nous avons bénéficié comme premier prêt de la somme de 1.050.000f remboursable pendant 3ans à hauteur de 50.000f par mois. Et ce prêt a connu une hausse au fur et à mesure de notre collaboration avec la mutuelle. En effet, cette somme reçue nous a permis de développer nos activités avec satisfaction. » Entretien n°5 Enseignante

Ainsi, conscient du caractère assez particulier des prêts, les IMF mettent souvent en place des politiques allant dans le sens d'accompagner les femmes avant et/ou même après l'octroi de crédit.

▪ **Le suivi/accompagnement**

Nous remarquons que la plupart de ces institutions qui travaillent avec les groupements de femmes supervisent l'activité de crédit. Ainsi, les femmes reçoivent souvent des formations en gestion associative et en organisation pour leur permettre de mieux gérer leurs fonds.

« Par ailleurs, avant de nous octroyer le prêt, ils se sont déplacés jusqu'ici discuter avec nous, se renseigner sur les différentes activités que nous menons au sein du village pour voir si on pourrait développer nos activités une fois en possession du prêt. Après octroi du crédit, ils s'enquièrent de temps en temps de la situation du groupement, sur les problèmes ou difficultés, sur les acquis Vraiment, il y a un suivi de la part de l'institution dans ce domaine et cet accompagnement se trouve être très efficace pour le bon fonctionnement de nos activités » Entretien n°6 (Commerçante)

Mais il faut signaler que, de manière générale, le renforcement des capacités des membres porte le plus souvent sur la constitution des dossiers de crédit, le renforcement des capacités à travers des formations, informations, sensibilisations et suivis des crédits. L'accompagnement concerne plus les stratégies de recouvrement du crédit que l'appui au développement des activités économiques des femmes.

« Malheureusement, il n'y a pas un réel suivi de nos activités. L'accompagnement porte juste sur la constitution des dossiers de crédit, le renforcement des capacités à travers des formations, informations, sensibilisations... pour nous inciter à utiliser efficacement les prêts » Entretien n°7 (Formatrice en agro-alimentaire)

Ce qui fait dire à plusieurs femmes, que le renforcement des capacités en matière de gestion des activités économiques n'est pas une priorité pour les IMF. Néanmoins, il permet aux femmes, dans certains cas, d'avoir un meilleur contrôle sur leurs ressources financières et de gagner une certaine autorité en matière de prise de décisions. C'est l'exemple de la politique mise en place par Plan International.

▪ **Les frais liés au crédit et les taux d'intérêt**

Les frais liés aux crédits (frais de dossier, d'assurance, de suivi...) ainsi que les taux d'intérêt (10% qui peut varier selon les IMF) ont un impact direct sur la rentabilité des prêts. Même s'ils sont jugés assez raisonnables pour la plupart des femmes, ils paraissent pour certaines très élevés et peuvent dans une certaine mesure diminuer de façon considérable les gains réalisés.

A en croire la présidente du GIE BOKK DIOM

«Les frais et taux d'intérêt liés au crédit sont élevés de sorte qu'ils diminuent le profit réalisé sur les activités. Or cette somme qui revient à l'IMF pourrait aider les femmes à être autonome si elle était épargnée pendant une durée déterminée. » Entretien n°7 (Formatrice en agro-alimentaire)

« [...] ce dont je suis sûr, c'est que le taux d'intérêt très élevé reste la principale cause de non remboursement des femmes. » Entretien n°8 (Formatrice en agro-alimentaire)

En somme, ces facteurs ainsi conjugués traduisent le rôle capital des politiques mises en place par les IMF pour favoriser la profitabilité des prêts. Ainsi, les groupements qui ont eu à bénéficier des sommes adaptées à leurs besoins avec des taux et frais liés au crédit assez raisonnables et un accompagnement efficace ont pu dérouler leurs activités avec satisfaction et réaliser des profits. Ce qui étaye notre deuxième proposition qui avançait qu'une politique efficace du crédit par les IMF ou une qualité de leurs services offerts contribue à la profitabilité des prêts accordés aux femmes.

En fait, il ressortait de la littérature que la qualité des services financiers offerts aux clients est de nos jours reconnue comme une partie intégrante de la stratégie de l'organisation et occupe une place de choix dans la gestion des entreprises (Sangaré, 2013). Ainsi, le fait que les IMF accompagnent leurs prêts de formation à la gestion (consultation) est censé rendre productif les prêts des IMF au développement de ces très petites et moyennes entreprises (Kablan, 2012).

Par ailleurs, il découle des résultats que cette profitabilité des prêts est dans une certaine mesure influencée par une implication majeure des bénéficiaires.

3.2.2. Performance au travail

Presque tous les groupements en santé financière de notre échantillon présentent une structuration et une organisation efficace de leurs membres qui à leurs tours vouent un respect et une confiance aux différents leaders du groupe. En plus de cette organisation dans le travail, la motivation, l'entraide et l'implication des membres est très au rendez-vous au sein de ces groupements de femmes. Elles partagent en effet des objectifs et des valeurs communs qui se traduisent par une homogénéité des comportements. Elles ne ménagent aucun effort pour contribuer à la bonne marche de leur organisation. Ainsi, les femmes y voient un intérêt majeur car elles croient fermement que les activités menées dans ces groupements constituent un moyen pouvant favoriser la satisfaction de leurs besoins et la promotion de leurs activités.

« Effectivement, nous sommes très organisées. D'ailleurs, nous avons notre règlement intérieur et notre statut. Mais également, nous avons mis sur pied un bureau composé d'une présidente, d'une vice-présidente, d'une secrétaire générale, d'une trésorière et son adjointe, et d'une présidente d'organisation. De ce fait, les membres suivent en toute sincérité les règles établies. [...]. En effet, la solidaire est la chose la mieux partagée dans le groupement. [...] De plus, nous sommes vraiment ambitieuses et travailleuses. [...] Le groupement date de 30 ans et est dénommé « Fullak Fayda ». Donc, on n'accepte jamais les personnes qui ne sont pas ambitieuses et travailleuses. En tant que présidente, je suis très rigoureuse sur ce point. Ce qui fait notre force, c'est que tout le monde est imprégné dans les différentes activités du groupement. » Entretien n°2 (Formatrice en agro-alimentaire)

Cependant, la performance au travail prise isolément ne suffit pas pour favoriser la rentabilité de ces prêts, mais l'utilisation efficace et efficiente des crédits et leur contrôle par les femmes paraissent très significatifs aussi.

3.2.3. Utilisation et contrôle du crédit

Le profit qui découle de ces financements dépend à priori de l'utilisation qui en est faite. En effet, les crédits reçus constituent un moyen devant permettre d'assurer le fonctionnement et la survie des activités de ces femmes. De ce fait, en s'intéressant à ces éléments, on constate que pour ces dernières, les crédits sont utilisés de manière à assurer et à améliorer l'efficacité et l'impartialité du contexte organisationnel.

« Effectivement tout le montant octroyé est réinvesti dans sa globalité dans l'achat des intrants et nous le contrôlons en totalité. » Entretien n°4 (Commerçante-Coiffeuse)

Ainsi, conscientes de ces enjeux, les femmes, pour exploiter le potentiel de richesse que peut procurer leur secteur d'activité et tirer pleinement profit des ressources, procèdent à une utilisation minutieuse et intégrante des prêts reçus au niveau des activités citées ci-haut. Cet aspect primordial a été soulevé par (Koloma 2010) qui avançait que l'effet positif de la microfinance sur les bénéficiaires dépend également de l'utilisation des crédits attribués et du profil socio-économique préalable. Cela rejoint ainsi notre troisième proposition qui avançait qu'un profil socio-économique préalable des bénéficiaires contribue à la rentabilité des prêts.

Par ailleurs, il découle de notre terrain de recherche un facteur qui influe positivement sur la rentabilité des prêts octroyés aux femmes. Il s'agit de la diversification des activités.

3.2.4. Diversification des activités

Celle-ci repose sur le fait de développer ou d'acquérir de nouvelles activités ou de les étendre sur de nouvelles zones géographiques. Ainsi, le fait pour ces femmes de s'adonner à de nouvelles activités ou de les étendre à d'autres contrées constitue un moyen de compenser éventuellement un recul de la rentabilité mais également un moyen de réduire les risques d'exploitation. Disposant de nouvelles connaissances et compétences, certains groupements ont pris conscience de l'intérêt que pouvaient représenter cette stratégie pour la production et la satisfaction de nouveaux besoins.

«On effectuait de petit commerce [...] On ne pouvait pas réaliser grand-chose avec. Néanmoins, ils nous ont permis de démarrer et de développer des activités. Aujourd'hui, outre le commerce de légumes, nous nous activons dans des activités de transformation de produits alimentaires où nous gérons notre propre fond et parvenons à générer plus d'argent. Là, notre capacité de créativité et notre appartenance au groupe se trouvent renforcées. »

Entretien n°9 (Commerçant)

En effet, ce type particulier d'évolution apparaît, ainsi, comme un moyen efficace pour ces femmes de pouvoir compenser éventuellement un recul de la rentabilité ou de réduire les risques d'exploitation. Ce qui justifie entre autre son caractère indispensable dans la profitabilité des prêts. Cela corrobore avec notre proposition P5 qui stipulait que la diversification des activités influe positivement sur la profitabilité des prêts

CONCLUSION

La microfinance apparaît de nos jours comme un support en soi à l'économie nationale par la création de richesse et d'emploi qu'elle favorise. En effet, avec le phénomène d'émancipation des femmes et leur volonté de participer aux développements économique de leur pays, les Institutions de Microfinance (IMF) se sont positionnées comme les principaux partenaires privilégiés pour l'atteinte de leurs objectifs.

Ainsi, les résultats de notre étude, même s'ils ne font pas l'unanimité, montrent en général une profitabilité des prêts des IMF sur les activités des femmes. Au-delà de l'accès qu'ils leur procurent, les crédits octroyés ont contribué en majorité au développement institutionnel et organisationnel des groupements féminins. Ces derniers ont pu développer des AGR et réaliser des gains qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des femmes membres, mais aussi au développement de leur localité par le réinvestissement des surplus,

dans certains cas, au profit des populations. Ceci a contribué également au renforcement du savoir et savoir-faire, du vouloir et de la notoriété de ces femmes et participe entre autre à la lutte contre la discrimination des femmes, à l'amélioration de la parité entre les sexes et à la valorisation du rôle de celles-ci au développement des pays sous-développés. Mais, cette profitabilité des prêts dépend en grande partie de la combinaison et de l'influence d'une politique efficace du crédit offert, de l'utilisation et du contrôle des crédits par les femmes, de leur performance au travail et enfin de la diversification des activités.

En réalité, cette recherche comporte des implications managériales. Les premiers résultats ainsi établis pourraient servir les institutions de micro finance, les ONG, et les acteurs de développement, qui ont quelque part pour vocation la prise en charge des besoins sociaux des femmes défavorisées, en leurs permettant de prendre conscience des facteurs clés pouvant influencer la profitabilité de leurs prêts. Cela pourrait les inciter à améliorer la qualité de leur service qui apparaît aujourd'hui comme une partie intégrante de la stratégie au sein des organisations.

Cette approche peut également s'articuler dans la sphère organisation dans le sens d'intégrer, d'initier et d'inciter les femmes à la performance au travail, à l'utilisation efficace du crédit et à son contrôle ainsi qu'à la diversification des activités. Ces éléments ainsi énumérés, s'ils sont valorisés, peuvent influencer positivement la réalisation des objectifs organisationnels (productivité, créativité, profitabilité, croissance, qualité...). Ainsi, sur le plan scientifique, cette étude contribue à éclairer la question de la profitabilité des prêts accordés aux catégories socio-professionnelles défavorisées, les femmes en particulier, dans l'exercice de leurs AGR et les facteurs qui entrent en jeu pour atteindre cette profitabilité. L'étude a en effet une orientation gestion ce qui fait toute sa particularité et son importance. Elle met en évidence les aspects stratégiques de la microfinance dans un contexte ouest africain qui peuvent être différents de celui des pays dits développés.

Il convient par ailleurs de noter certaines limites liées à cette recherche. Nous avons en effet mené cette recherche seulement dans certaines localités de la région de Saint-Louis. Donc une attention particulière doit être portée quant à la généralisation des résultats dans tout le pays. Par ailleurs, nous nous sommes juste limités à une étude qualitative.

Les recherches futures devraient donc s'intéresser à valider les résultats en se fondant sur des données quantifiées. Ainsi, il conviendra de le compléter par une étude quantitative et de répliquer cette recherche dans d'autres localités du pays afin de mieux appréhender la profitabilité des prêts au niveau des AGR et du vécu quotidien des femmes sénégalaises.

REFERENCES

- Aggarwal Raj, Goodell John W., Selleck Lauren J. (2015), "Lending to women in microfinance: Role of social trust", *International Business Review* (IBR-1102). 1-11, <http://dx.doi.org/10.1016/j.ibusrev.2014.05.008>
- Andreani J.C. et Conchon F. (2005), « Les Méthodes d'analyse et d'interprétation des études qualitatives, un état de l'art en marketing », *Congrès des Tendances du Marketing*, janvier 2005, <http://www.escp-eap.net/conferences/marketing>
- Charbonnier A., Silva C. A., Roussel P. (2007), « Vers une mesure de la performance contextuelle au travail de l'individu : étude exploratoire », *Philosophie et Management*.
- Bureau International du Travail (BIT), *Rapport sur l'état de la campagne 2007 du sommet sur le microcrédit : Peu d'argent, grands changements ; les femmes et la microfinance*
- Calves A. E. (2009) « *Empowerment* : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde* 2009/4 (n° 200), pp 735-749
DOI : 10.3917/rtm.200.0735
- D'ESPALLIER B., GUERIN I., MERSLAND R. (2011), "Women and Repayment in Microfinance: A Global Analysis", *World Development* Vol. 39, No. 5, 758-772, doi:10.1016/j.worlddev.2010.10.008
- Doumont D., Aujoulat I., Deccache A. (2002), « L'empowerment, un enjeu important en éducation du patient ». *Education du patient et enjeux de santé*, 21(3), 66-70
- Gueye Ndèye Adama (2012), « Atelier d'écriture sur la microfinance au Sénégal : « Du social dans la gestion des performances de la microfinance au Sénégal », *Projet MISION Africa - Sénégal / Gestion des Performances Sociales*, 6-27
- Guerin I., Roesch M., Servet J.-M. (2006), « Le microcrédit, instrument de croissance et facteur fondamental de paix : une dangereuse illusion », *BIM* n°14, novembre, 5p.
- Ikièmi S. (2008), « La microfinance au Congo- Brazzaville : Instrument de paupérisation ou moyen de lutte contre le sous-développement? » *L'Harmattan*, Paris, pp-17
- Kablan Sandrine (2012), « Efficacité des institutions de microfinance en UEMOA : une approche outreach-intermediation financière », *HAL*, 3-9, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00710206>
- Karlan, Dean, and Jonathan Zinman (2011), "Microcredit in Theory and Practice: Using Randomized Credit Scoring for Impact Evaluation." *Science*, 332(6035): 1278–84.

Koloma Yaya (2010), « Effets de seuil dans la relation entre l'accès au Microcrédit et l'amélioration du bien-être des bénéficiaires ». *Mondes en développement*, Vol. 38-2010/4 n° 152, p. 13-30. DOI : 10.3917/med.152.0013

Labie M. (2004), « Microfinance : un état des lieux », *Mondes en développement*, Vol. 32, n°126, 9-23

Lafourcade A-L., Isern J., Mwangi P. et Brown M. (2005), « Etude sur la portée et les performances financières des institutions de microfinance en Afrique », *Mix/ Microfinance Information eXchange*, 1-15

Mayoux L. (1998), « Women's empowerment and Microfinance programmes : Strategies for Increasing Impact » *Development in Practice*, vol. 8, No.2 (May, 1998), pp 235-241

Miles M.B. & Huberman A.M. (2003), « Analyse des données qualitatives », Bruxelles, De Boeck, 2^{nde} Edition

Motowidlo S. J. (2003), « Job performance », in BORMAN W. C., ILGEN D. R., KLIMOSKI R. J., & WEINER I. B. (Eds.), *Handbook of psychology*, vol. 12, Industrial and organizational psychology, Hoboken, NJ: John Wiley & Sons

Morduch, J. (1998). « Poverty, growth, and average exit time ». *Economics Letters*, 59, 385-390

Pitt Mark M. et Khandker Shahidur R. (1998), « The Impact of Group-Based Crédit Programs on Poor Households in Bangladesh: Does the Gender of Participants Matter? » *The Journal of Political Economy*, Volume 106, Issue 5 (Oct. 1998), 958-996

Recherche réalisée par le Groupe de travail « Genre et Indicateur » de la commission Femme et Développement (2007), « L'approche de l'empowerment des femmes : un guide méthodologie »

RECOFEM. (2011), « Impact socioéconomique du microcrédit sur les conditions des femmes au Mali » Bamako, Mali, p10

Sangaré M. (2013), « La microfinance : quels liens entre les modèles de financement des institutions et la qualité des services offerts aux clients » Thèse pour l'obtention du Doctorat de l'université de Toulouse délivré par l'université Toulouse 1 Capitole (UT1 Capitole)

Savoie-Zajc, Lorraine (1998), « L'entrevue semi-dirigée » (chap. 11), dans Benoît Gauthier (dir.) *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec: 263-285

Schicks Jessica (2011), "Over-Indebtedness of Microborrowers in Ghana. An Empirical Study from a Customer Protection Perspective". Center for Financial Inclusion Publication No. 15

Soulama S. (2005), « *Microfinance, pauvreté et développement* », Editions des Archives Contemporaines et AUF, Paris, p 29

Valérie de BRIEY, (2005), « Plein feu sur la microfinance en 2005 ! », Regards Economiques n° 28, 1-2